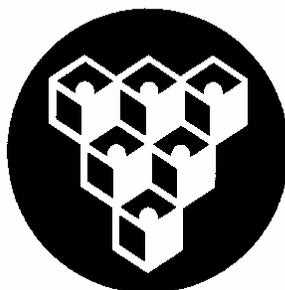


Rapport annuel de 2006



**Perfectionnement et formation (OSD)
Commission de la fonction publique du Manitoba**

Conseils et formation font toute la différence.

Monsieur le lieutenant-gouverneur
Son Honneur l'honorable John Harvard, C.P., O.M.
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

Je suis heureux de vous présenter le douzième rapport annuel de l'Organisme chargé du perfectionnement et de la formation pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le lieutenant-gouverneur, l'expression de ma haute considération.

Greg Selinger
Ministre délégué à la Commission de la fonction publique,
Organisme chargé du perfectionnement et de la formation (OSD)

Manitoba



Commission de la fonction publique
Bureau de la commissaire

155, rue Carlton, bureau 935
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Télec. : (204) 945-1486

Monsieur Greg Selinger
Ministre délégué à la Commission de la fonction publique,
Organisme chargé du perfectionnement et de la formation
Palais législatif, bureau 103
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Monsieur le ministre,

Je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel 2006 de l'Organisme chargé du perfectionnement et de la formation (OSD), en tant qu'organisme de service spécial.

Le rapport couvre la période du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006. Durant cette période, l'OSD a continué à s'efforcer de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisme autonome et d'atteindre ses objectifs en ce qui a trait à ses services et à ses finances.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le ministre, mes respectueuses salutations.

Debra Woodgate
Commissaire de la Commission de la fonction publique
Présidente du Conseil consultatif de l'OSD

Table des matières

Lettre d'accompagnement du ministre

Lettre d'accompagnement de la commissaire

Conseil consultatif de l'OSD	5
Profil	6
Commentaires de la directrice	7
Progrès réalisés en matière d'objectifs.....	8
Cadre de rendement	10
Organigramme	12
États financiers.....	13

Conseil consultatif de l'OSD, au 31 mars 2006

Présidente

Debra Woodgate
Commissaire
Commission de la fonction publique du Manitoba

Gestion de l'organisme

Edna Dickson
Directrice
Perfectionnement et formation (OSD)
Commission de la fonction publique du
Manitoba

Membres

Gisela Rempel
Sous-ministre adjointe
Division des services pour personnes handicapées
Services à la famille et Logement Manitoba

John Hosang
Sous-ministre adjoint
Division du génie routier et des opérations
Transports et Services gouvernementaux Manitoba

Marcia Thomson
Sous-ministre adjointe
Programmes de santé provinciaux
Santé Manitoba

Rose Bear
Conseillère en ressources humaines
Service des ressources humaines
Justice Manitoba

Vince Warden
Vice-président et chef de la direction financière
Administration et finances
Hydro-Manitoba

Guy Gordon
Sous-ministre adjoint par intérim
Service Manitoba

Profil

Objectif

En 1970, la Commission de la fonction publique du Manitoba a créé une direction visant à fournir des ateliers de formation et des services de consultation qui appuyaient ce que le gouvernement voulait réaliser dans le domaine de la formation et du perfectionnement.

En 1994, l'OSD est devenu le troisième organisme de service spécial du gouvernement du Manitoba. La structure des organismes de service spécial est axée sur la responsabilisation et les résultats obtenus. Cela est conforme à la tradition de l'OSD qui consiste à privilégier l'utilisateur des services et à toujours s'efforcer de faire la différence.

L'OSD est un secteur de programme de la Commission de la fonction publique. L'organisme fournit des services de conseils et de formation. Ces services permettent :

1. d'appuyer la mise en œuvre des politiques et des priorités gouvernementales en matière de ressources humaines;
2. d'aider les employés et leurs responsables à résoudre les problèmes d'organisation, à améliorer l'efficacité des services et à réaliser le potentiel humain qui existe au sein des organismes.

Les services de l'OSD sont offerts à l'ensemble du gouvernement, à chaque ministère et à d'autres organismes externes à la Commission de la fonction publique.

Engagement

À l'OSD, nous sommes déterminés à respecter trois principes dans toutes nos activités.

1. Nous nous préoccupons des besoins de ceux qui utilisent nos services.

Cela signifie que nous agissons avec le courage nécessaire pour comprendre les utilisateurs de nos services et pour réellement les aider à résoudre de vrais problèmes.

2. Nous accordons aux autres le même traitement qu'à nous-mêmes.

Cela signifie que nous nous efforçons de faire de chaque contact une expérience dont bénéficient tous les utilisateurs de nos services, qui les rend heureux d'avoir fait appel à nous et les rend plus avisés.

3. Notre travail est important.

Cela signifie que nous faisons de notre mieux pour offrir les meilleurs services possibles. Nous sommes conscients du privilège que nous avons d'aider les Manitobains et les Manitobaines, ainsi que les personnes qui les représentent.

Commentaires de la directrice

L'OSD intègre au présent rapport les nouveaux indicateurs de rendement approuvés dans son plan d'activités 2004-2005.

Ces nouveaux indicateurs de rendement rendront compte de façon plus précise de la réussite de nos ateliers offerts selon le *Guide*. Lorsque la demande pour des ateliers particuliers dépasse le nombre d'inscriptions permis et que des listes d'attente sont dressées, ces ateliers sont ajoutés à ceux prévus au calendrier publié chaque année dans notre *Guide* des services de formation et de conseils. Dans nos rapports annuels antérieurs, ces ateliers supplémentaires étaient inclus dans le tableau des ateliers et projets sur mesure. Ils seront maintenant inclus dans le tableau 1 de la section « Cadre de rendement » et témoigneront ainsi avec davantage de précision de la réussite de nos ateliers offerts selon le *Guide*.

Par ailleurs, dans le cadre de l'adoption progressive d'un système d'inscription électronique, l'OSD surveillera l'augmentation des inscriptions en ligne.

L'OSD a dépassé sa cible en ce qui concerne ses gains nets. Les recettes ont augmenté de 6 %. Les gains nets ont augmenté de 20 % par rapport à 2005. Les recettes provenant des ministères ont augmenté de 93 900 \$ ou 10 %.

L'OSD a offert moins d'ateliers selon le *Guide* que l'année précédente, mais le nombre de participants a augmenté de 18 %, et le nombre moyen de personnes par classe est passé de 14 à 17.

Le nombre d'ateliers sur mesure a diminué, mais le nombre moyen de personnes par classe est demeuré à 13.

Dans le cadre de nos efforts visant à accroître les possibilités de formation en régions rurales, nous avons porté une attention toute particulière à nos séances de formation qui y ont été données. Notre présence en régions rurales a augmenté, tant en ce qui concerne les ateliers selon le *Guide* que les ateliers sur mesure. Les ateliers offerts selon le *Guide* ont connu une hausse de 80 %, alors que la formation sur mesure a augmenté de 25 %.

Progrès réalisés en matière d'objectifs

L'OSD continue de respecter les engagements de son plan d'activités. En 2005-2006, l'OSD a continué de solidifier sa position en tant que fournisseur approprié et important de services de consultation et de formation. L'OSD a réalisé ses objectifs et atteint ses cibles de rendement.

Engagements du plan d'activités 2005-2006 :

L'objectif de 2005-2006 consiste à améliorer la coordination des ateliers de formation et de perfectionnement ainsi qu'à optimiser la rentabilité de leur prestation afin d'appuyer les priorités gouvernementales en matière de ressources humaines, particulièrement celles associées à la mise en œuvre de la Stratégie de renouvellement de la fonction publique. Nous continuerons de solidifier notre position en tant que principal fournisseur de services de consultation et de formation. Voici les objectifs de 2005-2006 :

1. Rétablir un programme de formateurs détachés au sein du gouvernement afin de préparer puis d'utiliser le personnel qualifié des ministères pour assurer la tenue de séances de formation portant sur les politiques ministérielles ainsi que d'autres besoins communs, et élaborer des séries complètes de séances de formation à cette fin.

Au cours de l'exercice, l'OSD a offert des ateliers de formation des formateurs à l'ensemble des employés de la fonction publique. De plus, la CFP a commandité cet atelier pour le personnel des ressources humaines en particulier et ce, dans le but d'établir un ensemble de formateurs potentiels au sein même des employés afin de mieux permettre aux ministères d'offrir de la formation grâce à leurs ressources internes. Environ 20 personnes ont assisté à ces séances.

2. Rechercher les occasions d'appliquer le modèle de la Commission de la fonction publique régissant les investissements dans le soutien des politiques ministérielles à d'autres secteurs du gouvernement.

L'OSD poursuit ses activités en ce sens. On a demandé à l'OSD d'établir un programme de formation commun et de recommander des stratégies de prestation pour 2006-2007. Ce programme et ces stratégies de mise en œuvre devront recevoir l'approbation du Comité consultatif des sous-ministres adjoints. Le programme proposé comprendra la formation de base recommandée pour l'ensemble de la fonction publique.

3. S'associer de façon proactive avec les clients afin d'offrir des services de formation dans les régions rurales du Manitoba. En 2005-2006, l'OSD évaluera les besoins, sondera l'opinion des groupes d'intérêt et coordonnera des ateliers dans les régions de l'Ouest et du Nord en particulier.

L'OSD a offert 50 ateliers sur mesure dans les régions rurales, ce qui représente une augmentation de 10 ateliers par rapport à l'exercice précédent. De plus, l'OSD a offert 9 ateliers selon le Guide, ce qui représente une augmentation de 4 ateliers par rapport à 2005. Ainsi, les ateliers selon le Guide ont connu une hausse de 80 %, alors que les ateliers sur mesure ont connu une hausse de 25 %.

4. Collaborer avec le comité responsable du renouvellement afin de faire connaître le programme de formation de l'initiative de renouvellement de la Commission de la fonction publique, d'en soutenir la coordination et de fournir des ressources en matière de formation.

La mise en œuvre de la politique et du programme en matière de formation a été dirigée par la direction chargée du leadership et des stratégies de la Commission. L'OSD a intégré cette politique à ses ateliers portant sur le leadership et il appuie la Commission dans la mise en œuvre de la politique dans l'ensemble du gouvernement.

5. Continuer à établir des partenariats avec des établissements post-secondaires de la province pour la reconnaissance des crédits des ateliers de l'OSD et faire connaître les services reconnus à l'ensemble des employés de la fonction publique.

Cet objectif provenant des exercices précédents se poursuit.

Cadre de rendement – Partie 1

Tableau 1 – Formation générale

La formation générale comprend les ateliers prévus au calendrier du *Guide* des services de formation et de conseils de l'OSD.

Les « ateliers ajoutés » sont ceux qui ont été ajoutés aux ateliers prévus au calendrier en raison d'une demande élevée.

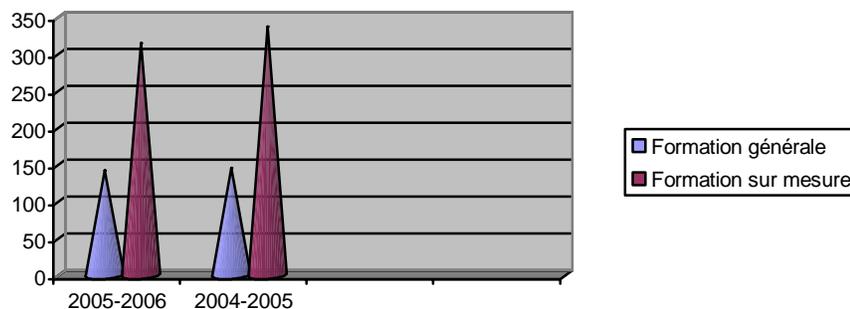
	<i>Ateliers</i>	<i>Ateliers en régions rurales</i>	<i>Ateliers ajoutés</i>	<i>Total</i>	<i>Participants</i>	<i>Nombre moyen par classe</i>
2005-2006	108	9	24	141	2432	17
2004-2005	124	5	16	145	2057	14

Tableau 2 – Formation sur mesure

La formation sur mesure comprend les services de conseils, de formation et d'administration fournis à des utilisateurs de services particuliers et à leur organisme.

	<i>Ateliers à Winnipeg</i>	<i>Ateliers en régions rurales</i>	<i>Total</i>	<i>Participants</i>	<i>Nombre moyen par classe</i>
2005-2006	264	50	314	4038	13
2004-2005	296	40	336	4522	13

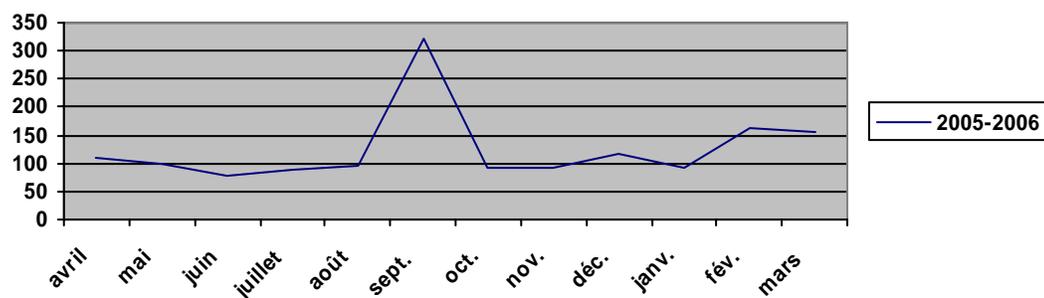
Graphique comparatif de la formation générale et de la formation sur mesure



Cadre de rendement – Partie 2

Au 31 mars 2006	Formation générale (nombre d'ateliers donnés)		Formation sur mesure (nombre d'ateliers donnés/ projets réalisés)	
	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2004-2005
Entreprises (commanditées par la CFP)	28	31	87	84
Secteur public et ministères	113	114	227	252
Total	141	145	314	336

Inscriptions en ligne



Avril 2005	Mai 2005	Juin 2005	Juillet 2005	Août 2005	Sept. 2005	Oct. 2005	Nov. 2005	Déc. 2005	Janv. 2006	Fév. 2006	Mars 2006
110	99	77	89	94	320	91	93	115	92	164	156

Organigramme de l'OSD

